



FRANCE FORMATION SÉCURITÉ RÉUNION

Centre de formation aux métiers de la sécurité depuis 2004

APS ASD

CERTIFICAT D'ACTEUR DE PREVENTION ET SECOURS - AIDE ET SOIN A
DOMICILE

DUREE DE FORMATION :		NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION :	
5 jours en multi-séquence (3 + 2) total 35 heures <i>((Maintenance et Actualisation des Compétences module complémentaire ALM 21h (pour les anciens diplômés)) (Mac tous les 2 ans d'une durée de 14 heures)</i>		Minimum 5 stagiaires maximum 10 par session	
DELAIS D'ACCES :			
Lorsque que vous aurez validé toutes les conditions auprès du secrétariat, vous pourrez intégrer la prochaine session inscrite au calendrier de FFSR (sous réserve de places disponibles)			
PRE REQUIS :			
Aucun			
INTERVENANTS ET QUALIFICATION :			
La formation est dispensée par un formateur APS ASD certifié INRS rattaché à : - Un organisme de formation habilité pour la formation d'APS ASD et le Maintien et Actualisation des Compétences. <u>Responsable pédagogique</u> : Monsieur Rémy REGÉ			
DATES ET HORAIRES :			
Les dates et les horaires de la formation sont établis en fonction des dates prévisionnelles mises en place par FFSR.			
LIEU :			
<ul style="list-style-type: none">• Dans nos locaux à FFSR (<i>accessible aux personnes porteuses de handicaps</i>) et pour une formation de groupe en intra, possibilité dans vos locaux si la salle est équipée et, est en adéquation avec le groupe.• Local accessible aux PMR			

PUBLIC CONCERNE :

Tout salarié du secteur de l'aide et du soin à domicile, livraison de repas à la personne, hospitalisation à domicile...

Formation accessible aux personnes porteuses de handicap conformément au référentiel.
(Accès sous réserve du type de handicap)

LES MOYENS ET METHODES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :

La formation sera dispensée en utilisant comme support :

- Des documents Powerpoint, vidéos projetés, livret ...
- Des mannequins d'entraînement à la réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) et défibrillateur semi-automatique externe masque de protection individuel
- Kit de simulation de blessures, garrot et CHUT pour les saignements, trousse de pharmacie
- Lit médicalisé, lève personne, verticalisateur, fauteuil roulant planche de transfert disque de rotation et draps de glisse...

Méthodes pédagogiques :

- Techniques pédagogiques qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes, les techniques et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain
- Certification : mise en situation des participants, sous la forme de cas concrets de mise en situation à réaliser.

PRESENTATION FORMATION :

Se former à la prévention et aux secours dans le secteur de l'aide et du soin à domicile. La formation APS ASD répond aux obligations réglementaires de prévention inscrites dans le code du travail.

Cette formation permet de rendre le métier attractif par l'acquisition et la reconnaissance de nouveaux savoirs dans les domaines "prévention" et "secours" par la délivrance du APS ASD après validation.

La formation à pour objectifs de :

- Prévenir les risques liés à son métier
- Participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail

PROGRAMME TYPE DE LA FORMATION

Les contenus de cette formation sont répartis sur 5 jours non consécutifs (3 j + 2 j) avec une intersession permettant l'expérimentation sur le terrain et une meilleure intégration des connaissances.

Développer ses connaissances sur la prévention :

Connaître le rôle de l'intervenant à domicile en tant qu'acteur de la prévention sur son lieu de travail - identifier des situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements - identifier le contexte relationnel (la personne aidée et son réseau) - analyser les situations professionnelles à risque liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain - agir et réagir face à une situation de travail à risque (recherche de pistes d'amélioration) - informer (proposition d'amélioration dans une approche partagée) - les aspects réglementaires et procéduraux - les techniques d'aide à la mobilité des personnes malades, handicapées ou âgées dépendantes et connaître et adapter les aides techniques – Évaluation formative

Conforme au document de référence ASD de l'INRS, V9-01/2021

1ere journée (module 1 : 7 heures de face à face pédagogique) :

- Présentation des objectifs de la formation, du formateur et des stagiaires
- La prévention : généralités, les AT et AM, se situer comme acteur de la prévention
- La démarche de prévention : Identifier les risques de l'activité pour agir en prévention.
- L'observation et l'analyse de la situation de travail
- Les propositions d'amélioration de la ou les situation (s) de travail
- Remonter d'information aux personnes concernées
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les 10 déplacements naturels permettant de se mouvoir

2ème journée (module 2 : 7heures de face à face pédagogique ; consécutive à la 1ere journée) :

- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques
- Mettre en œuvre un accompagnement adapté suite à son analyse

3ème journée (7heures de face à face pédagogique ; intersession après la 2eme journée) :

- Le secourisme en milieu de travail : les finalités
- Partie 1 : protéger, examiner, faire alerter ou alerter
- Le secourisme en milieu de travail
- Partie 2 : secourir (mises en situation)
- Le secourisme en milieu de travail
- Partie 3 : secourir S15
-

INTER-SESSION Minimum 2 jours

4ème journée (7heures de face à face pédagogique ; intersession après la 3ème journée) :

- Les fiche I.TA.MA.MI, DC1 et DC2
- Les techniques de manutentions des personnes et utilisation d'aides techniques
- ALM
- Film de l'INRS « Medhi »
- Évaluation secours

5ème journée (7heures de face à face pédagogique ; après la 4ème journée) :

- Bilan : point sur les compétences acquises
- Evaluation de la formation ALM : DC3

Un bilan de stage est réalisé en fin de formation

Il vise à recueillir les réactions des participants et à mesurer leur degré de satisfaction par rapport aux contenus de l'action et aux méthodes pédagogiques utilisées

Une synthèse est réalisée puis envoyée à la Direction de(s) Etablissement(s), ainsi qu'au formateur ayant animé la formation

Développer ses connaissances sur le secours :

Connaître le rôle du secouriste sur son lieu de travail - mettre en sécurité une situation d'accident - examiner la victime en vue de lui porter secours et de faire alerter - faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes - réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée

A LA FIN DE LA FORMATION, IL EST REMIS A CHAQUE STAGIAIRE :

- 1 livret pratique (aide-mémoire),
- un certificat «APS ASD », si le participant a passé, avec succès, les épreuves certificatives.
- Une attestation individuelle de formation

VERIFICATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des APS ASD. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Épreuves certificatives APS ASD » et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de APS ASD sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

FFSR centre de formation : 95, avenue Mahatma Gandhi, Quartier Français 97441 Sainte-Suzanne

TEL : 02.62.50.73.24. GSM Rémy Rège : 06.92.25.92.12

ffsr@ffsreunion.fr

N° SIRET : 452173750 00038- Déclaration d'activité: 98 97 03005 97 -

Agréments : APS ASD: 781024/2015/ASP CPS-ID-01/O/23

Membre du Syndicat Professionnel - UFACS

